

2024-1271
2024-09-06

** CONTENANT**

GROUPE 3 FONGICIDE

FBN Prothio 480 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans l'orge, la bourrache officinale, *Brassica carinata*, les petits fruits, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SYMBOLE – Triple rinçage

ATTENTION – POISON



N° D'HOMOLOGATION : 34881

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Prothioconazole 480 g/L

CONTENU NET : 1 LITRE à VRAC

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7**

Renseignements sur le produit: 1-844-200-FARM (3276)

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041. En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FBN Prothio 480 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* et *Deuteromycetes* indiquées sur l'étiquette dans l'orge, les petits fruits, *Brassica carinata*, la bourrache officinale, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minime. Un délai de sécurité (DS) de 20 jours est nécessaire avant la récolte manuelle du maïs sucré et pour l'écimage du maïs de semence. Un DS de 3 jours est nécessaire avant l'irrigation manuelle dans les cucurbitacées et les petits fruits. Pour toutes les autres activités, ne pas retourner dans les champs traités dans les 24 heures suivant l'application. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc., au 1-844-200-FARM (3276), ou consultez le site www.fbn.com.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20

minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit contacter le numéro d'intervention d'urgence, 1-866-767-5041 sur un téléphone cellulaire.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041 sur un téléphone cellulaire.

ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.

****LIVRET****

GROUPE 3 FONGICIDE

FBN Prothio 480 SC

Suspension

Pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans l'orge, la bourrache officinale, *Brassica carinata*, les petits fruits, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SYMBOLE – Triple rinçage

ATTENTION – POISON



N^o D'HOMOLOGATION : 34881

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Prothioconazole 480 g/L

CONTENU NET : 1 LITRE à VRAC

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Farmer's Business Network Canada, Inc.

PO Box 5607

High River, Alberta

Canada T1V 1M7

Renseignements sur le produit: 1-844-200-FARM (3276)

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041. En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

FBN Prothio 480 SC

Table des matières

Numéro de section :

| | | |
|-------------------------|---|----|
| RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | Le produit | 1 |
| SÉCURITÉ ET MANUTENTION | | |
| | Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité après traitement | 2 |
| | Premiers soins et renseignements toxicologiques | 3 |
| | Mises en garde environnementales | 4 |
| | Entreposage | 5 |
| | Élimination | 6 |
| MODE D'EMPLOI | | |
| | Cultures, maladies, taux et périodes d'application | 7 |
| | Gestion de la résistance | 8 |
| | Mises en garde relatives à l'application | 9 |
| | Instructions de mélange | 10 |
| | Délais d'attente avant la récolte | 11 |
| | Avis | 12 |

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

Le FBN Prothio 480 SC est un fongicide systémique à large spectre utilisé pour supprimer ou réprimer les maladies *Ascomycetes*, *Basidiomycetes* et *Deuteromycetes* indiquées sur l'étiquette dans l'orge, les petits fruits, *Brassica carinata*, la bourrache officinale, le canola, les pois chiches, le crambe, les petits fruits de plantes naines, sauf les fraises, le maïs, les cucurbitacées, le lin, les lentilles, l'avoine, la moutarde orientale, les arachides, le colza, le carthame, le soja, la betterave à sucre, le tournesol, le blé et certaines autres petites céréales.

MÉLANGES EN CUVE: Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 - Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité après traitement

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles et les zones d'activité humaine telles que maisons, chalets, écoles et aires de loisir est minime. Un délai de sécurité (DS) de 20 jours est nécessaire avant la récolte manuelle du maïs sucré et pour l'écimage du maïs de semence. Un DS de 3 jours est nécessaire avant l'irrigation manuelle dans les cucurbitacées et les petits fruits. Pour toutes les autres activités, ne pas retourner dans les champs traités dans les 24 heures suivant l'application. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc., au 1-844-200-FARM (3276), ou consultez le site www.fbn.com.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit contacter le numéro d'intervention d'urgence, 1-866-767-5041 sur un téléphone cellulaire

Section 4 – MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Section 5 – ENTREPOSAGE

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.
- Garder ce produit éloigné du feu, d'une flamme nue ou de toutes autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
- Si le produit est entreposé depuis au moins 1 an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041 sur un téléphone cellulaire.

Section 6 – ÉLIMINATION

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Il faut également respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

MODE D'EMPLOI

Section 7 – Cultures, maladies, taux et périodes d'application

| CÉRÉALES (orge, blé et avoine) | | | |
|--------------------------------|--|---|--|
| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
| Orge | Pour la répression de : la fusariose ou de la tavelure (<i>Fusarium</i> spp.) | Faire une application de FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v | <p>La fusariose se manifeste dans l'orge lorsque le temps est chaud et humide à l'épiaison. L'application du FBN Prothio 480 SC pour protéger la culture de la fusariose (tavelure) doit être envisagée lorsque ces conditions environnementales sont prévues à ce stade de croissance de l'orge.</p> <p>La période d'application est importante : Pour obtenir une répression optimale de la fusariose, appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement préventif au cours de la période pendant laquelle de 70 à 100 % des tiges florales de l'orge sont entièrement émergées, jusqu'à 3 jours après l'épiaison complète.</p> <p>L'application de le taux de 420 ml/ha est suggérée lorsque l'on prévoit que le degré d'infestation de la maladie sera élevé. Ces situations peuvent se produire lorsque de longues périodes de temps chaud et humide sont prévues au moment de l'épiaison, lorsque l'orge est cultivée dans le cadre d'un programme de rotation avec le maïs ou lorsque des cultivars sensibles sont utilisés.</p> <p>L'utilisation de le taux de 420 ml/ha offre typiquement les degrés les plus élevés de réduction de la mycotoxine.</p> <p>Une couverture uniforme est essentielle pour obtenir une efficacité optimale : l'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à permettre une bonne couverture des épis.</p> <p>Pour obtenir une excellente couverture des épis à l'aide de pulvérisateurs terrestres, il est recommandé d'utiliser des buses montées vers l'arrière et vers l'avant ou qui ont des jets bidirectionnels. Les buses doivent être utilisées selon les recommandations de pression de pulvérisation du fabricant.</p> |

| | | | |
|--|--|--|---|
| Orge | <p>Pour la suppression de :</p> <p>Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>)</p> <p>Rynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> | <p>Faire une application de FBN Prothio 480 SC à raison de 210 à 315 mL/ha (100 à 150 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p> | <p>Appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs d'orge doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.</p> |
| <p>Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de FBN Prothio 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture d'orge. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien.</p> | | | |

| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
|------------------------------------|--|--|--|
| Blé (de printemps, dur et d'hiver) | <p>Pour la répression de : la fusariose ou de la tavelure (<i>Fusarium</i> spp.)</p> <p>Pour la suppression de : la tache des glumes (<i>Stagonospora nodorum</i>)</p> | <p>Faire une application de FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p> | <p>La fusariose se manifeste dans le blé lorsque le temps est chaud et humide à l'épiaison et à la floraison. L'application du FBN Prothio 480 SC pour protéger la culture de la fusariose (tavelure) doit être envisagée lorsque ces conditions environnementales sont prévues à ce stade de croissance du blé.</p> <p><u>La période d'application est importante :</u> Pour obtenir une répression optimale de la fusariose ou la suppression de la tache des glumes, appliquer le FBN Prothio 480 SC au cours de la période pendant laquelle 75 % des épis de blé sur la tige principale sont entièrement émergés jusqu'au moment où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs.</p> <p>L'application de le taux de 420 ml/ha est suggérée lorsque l'on prévoit que le degré d'infestation de la maladie sera élevé. Ces situations peuvent se produire lorsque de longues périodes de temps chaud et humide sont prévues durant la floraison, lorsque le blé est cultivé dans le cadre d'un programme de rotation avec le maïs ou lorsque des cultivars ou des types de blés plus sensibles (blé dur) sont utilisés.</p> <p>L'utilisation de le taux de 420 ml/ha offre typiquement les degrés les plus élevés de réduction de la mycotoxine.</p> <p>Une couverture uniforme est essentielle pour obtenir une efficacité optimale : l'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à permettre une bonne couverture des épis. Pour obtenir une excellente couverture des épis à l'aide de pulvérisateurs terrestres, il est recommandé d'utiliser des buses montées vers l'arrière et vers l'avant ou qui ont des jets bidirectionnels. Les buses doivent être utilisées selon les recommandations de pression de pulvérisation du fabricant.</p> |

| | | | |
|---|---|---|--|
| Blé (de printemps, dur et d'hiver) | Pour la suppression de : Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille des feuilles (<i>Puccinia recondata</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v | Appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs de blé doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie. |
| Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de FBN Prothio 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture de blé. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. | | | |

| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
|---|--|---|--|
| Avoine | Pour la suppression de : la rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v | Appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie. |
| Note : Deux applications au maximum (630 mL/ha) de FBN Prothio 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement pour chaque culture d'avoine. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. | | | |

| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
|--|--|--|--|
| Millet perlé, millet rond, seigle, triticale, téosinte, sarrasin | Pour la répression de : la fusariose (<i>Fusarium</i> spp.), ou de la tavelure - sauf le sarrasin Pour la suppression de la rouille (<i>Puccinia</i> spp.) | Faire une application de FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v | Appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie. |
| Note : Deux applications au maximum (735 mL/ha) de FBN Prothio 480 SC, moyennant un intervalle d'application minimum de 7 jours, peuvent être effectuées annuellement. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre seulement. | | | |

| OLÉAGINEUX (canola, colza, moutarde orientale <i>Brassica carinata</i>) | | | |
|---|---|---|---|
| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
| Canola, colza, moutarde orientale, <i>Brassica carinata</i> | Pour la suppression de : la pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 368 mL/ha (150 à 175 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC lorsque la culture est au stade de 20 à 50 % de floraison. On obtiendra une meilleure protection lorsque le fongicide est appliqué avant le début de la chute des pétales, ce qui permettra de protéger un nombre maximum de pétales. Le taux de 315 mL/ha est recommandée pour la plupart des cultures oléagineuses; toutefois, le taux la plus élevée est recommandée pour les champs qui ont un historique de degré d'infestation élevé ou de forte densité des cultures. Une couverture uniforme des plantes est essentielle. Une deuxième application à raison de 315 mL/ha peut être faite 7 à 10 jours plus tard, jusqu'à la pleine floraison, si la maladie persiste ou que les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie. Lorsque les conditions propices à la maladie sont optimales, utiliser l'intervalle plus court. |
| Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum de deux applications (683 mL/ha de FBN Prothio 480 SC) peut être effectué par année. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 36 jours précédant la récolte. | | | |

| LÉGUMINEUSES (pois chiches, lentilles) | | | |
|--|--|---|---|
| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
| Pois chiches | Pour la suppression de : l'ascochytose (<i>Ascochyta rabiei</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC aux premiers signes de la maladie. Après la première application, d'autres applications peuvent être faites à intervalles de 10 à 14 jours. Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées. Un maximum de 1 260 mL/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué par année. Maximum de trois applications par année. |
| Lentilles | Pour la suppression de : l'ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) <i>Moisissure blanche</i> (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC au début de la floraison ou dès les premiers signes de la maladie. Après la première application, une autre application peut être faite 10 à 14 jours plus tard, si les conditions favorisent un degré d'infestation continu ou plus élevé. Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées. Un maximum de 840 mL/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué par année. Maximum de deux applications par année. |
| <p>Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la coupe ou l'andainage de la récolte.</p> | | | |

| SOJA | | | |
|--|--|---|---|
| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
| Soja | Pour la suppression de : Rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) Cercosporiose (<i>Cercospora sojina</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 210 mL/ha (100 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC dès les premiers symptômes de la maladie ou lorsque le risque d'infection est imminent. Ne pas faire plus d'une application par année. |
| Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. L'épandage doit être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 20 jours précédant la récolte. | | | |

| Maïs (de plein champ, sucré et à éclater) | | | |
|---|---|--|--|
| Culture | Maladie | Taux | Période d'application |
| Maïs (de plein champ, sucré et à éclater, y compris la production de semence) | <p>Pour la suppression des :</p> <p>rouilles (<i>Puccinia sorghi</i>, <i>Puccinia polysora</i>)</p> <p>-de la kabatiellose du maïs (<i>Kabatiella zea</i> ou <i>Aureobasidium zea</i>)</p> <p>-du dessèchement (<i>Setosphaeria turcica</i>)</p> | <p>Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha)</p> | <p>Appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie.</p> <p>Lorsque la pression de la maladie est élevée, il est recommandé d'utiliser un agent surfactant non ionique avec le FBN Prothio 480 SC (ne pas appliquer un agent tensioactif non ionique avant l'apparition de la panicule car la culture pourrait être endommagée). Consulter la section intitulée « Note » de ce tableau pour obtenir plus de détails concernant le mode d'emploi.</p> |
| | <p>Pour la suppression des maladies indiquées ci-dessus, plus les suivantes :</p> <p>Pour la suppression de : la tache grise (<i>Cercospora zea</i>- <i>maydis</i>)</p> <p>Pour la répression de : la fusariose de l'épi (<i>Fusarium</i> spp. et <i>Gibberella</i> spp.)</p> <p>de la pourriture de la tige (<i>Fusarium</i> spp., <i>Gibberella</i> spp. et <i>Colletotrichum</i> spp.), qui peuvent causer la verse.</p> | | |
| <p>Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Ne pas appliquer un agent tensioactif non ionique avant l'apparition de la panicule. Ne pas faire plus d'une application par année. L'épandage doit être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p> | | | |

| Arachides | | |
|---|--|--|
| Maladie | Taux | Période d'application |
| Répression de la pourriture des gousses (<i>Rhizoctonia solani</i>) | 420 mL/ha (200 g i.a./ha) | <p>Maladies transmises par le sol :</p> <p>Les applications de fongicides affichant un mode d'action différent doivent être faites avant et après les applications de FBN Prothio 480 SC, afin de décourager le développement de souches de champignons résistantes.</p> <p>Dans les champs ayant un historique de pourriture des gousses, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, appliquer le FBN Prothio 480 SC vers la mi-saison et poursuivre les applications de FBN Prothio 480 SC à intervalles de 14 jours.</p> <p>Le FBN Prothio 480 SC doit s'infiltrer avec la pluie ou l'eau d'irrigation jusqu'à la zone des racines ou des gousses afin de supprimer la pourriture des gousses causée par <i>Rhizoctonia solani</i>. La sécheresse réduira l'efficacité de FBN Prothio 480 SC à supprimer la pourriture des gousses.</p> |
| <p>Suppression de : Cercosporiose de l'arachide, sous forme précoce (<i>Cercospora arachidicola</i>)</p> <p>Répression de : la rouille des feuilles (<i>Puccinia arachidis</i>)</p> | 365 à 420 mL/ha (175 à 200 g i.a./ha) | <p>Programme d'épandages contre les maladies foliaires :</p> <p>Appliquer à le taux prescrite dans le cadre de traitements préventifs. Faire jusqu'à 4 épandages à intervalles de 14 jours.</p> <p>Utiliser le taux la plus élevée lorsque les conditions favorisent une pression sévère exercée par la maladie et/ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées.</p> |
| <p>Note : Faire jusqu'à quatre (4) applications de FBN Prothio 480 SC par année. Lorsqu'on plante des variétés affichant des degrés de résistance bons à excellents aux maladies foliaires, l'intervalle d'application peut être allongé jusqu'à 21 jours en l'absence de maladies transmises par le sol. Un maximum de 1,7 L/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué chaque année. Ne pas appliquer le FBN Prothio 480 SC dans les 14 jours précédant la récolte. Ne pas nourrir le bétail avec le foin ou les battages des cultures traitées ni permettre au bétail de paître dans les zones traitées. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre seulement.</p> | | |

| Cucurbitacées | | | |
|--|--|--|---|
| CULTURE | MALADIE | TAUX | PÉRIODE D'APPLICATION |
| Cucurbitacées : courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge- bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup), citrouille, courge d'été, courge d'hiver (y compris la courge musquée, la courge hubbard, la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque | Suppression de : Moisissure rose des neiges Fusariose (<i>Fusarium</i> spp.) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) (sol) | Appliquer FBN Prothio 480 SC à la plantation avec de l'équipement d'irrigation au goutte-à- goutte / d'aspersion. Poursuivre avec des traitements foliaires durant la saison. |
| | Pourriture noire (<i>Didymella</i> spp.) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) (foliaire) | |
| | Suppression de : Blanc (<i>Sphaerotheca</i> <i>fuliginea</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 210 à 420 mL/ha (100-200 g i.a./ha) | Pour la suppression du blanc, appliquer le FBN Prothio 480 SC comme traitement foliaire préventif dès que les tout premiers signes de la maladie se manifestent. Répéter les traitements à intervalles de 5 à 10 jours avec FBN Prothio 480 SC ou un autre fongicide approuvé d'un groupe chimique différent. |
| <p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à une (1) application au sol et deux (2) applications foliaires de FBN Prothio 480 SC à le taux élevée, ou une application au sol et quatre (4) applications foliaires par année à la faible taux. Répéter les applications foliaires au besoin à un intervalle de pulvérisation de 5 à 10 jours, si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement. Pour applications foliaires, appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v.</p> <p>Un maximum de 1,26 L/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p> | | | |

| Petits fruits | | | |
|--|---|---|---|
| CULTURE | MALADIE | TAUX | PÉRIODE D'APPLICATION |
| Sous-groupe des petits fruits : aronie, bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle odorante, pimbina, cassis noir, gadelle rouge, baie de sureau, raisin d'ours, groseille à maquereau, camerise, baie de gaylussaquier, casseille, amélanche, airelle rouge, baie de salal, argouse, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures. | Répression de : la tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 mL/ha (150 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC dès les premiers signes de maladie. Une application additionnelle peut être faite 10 à 14 jours plus tard si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie. |
| | Répression de : la rouille des feuilles (<i>Thekopsora minima</i>) et tache valdensinéenne (<i>Valdensinia heterodoxa</i>) – bleuet seulement | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 400 mL/ha (190 g i.a./ha) | |
| | Suppression de : Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>) – bleuet seulement | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 420 mL/ha (150-200 g i.a./ha) | Débuter les applications au début de la floraison pour lutter contre la pourriture des fruits. Faire une deuxième application de FBN Prothio 480 SC ou d'un autre fongicide approuvé 5 à 10 jours plus tard. |
| <p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à deux (2) applications de FBN Prothio 480 SC par année. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement. Appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v.</p> <p>Un maximum de 840 mL/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p> | | | |

| Petits fruits de plantes naines, à l'exception de la fraise | | | |
|---|--|--|---|
| CULTURE | MALADIE | TAUX | PÉRIODE D'APPLICATION |
| <p>Sous-groupe des petits fruits de plantes naines, à l'exception de la fraise : raisin d'ours, myrtille, chicouté, canneberge, pain de perdrix, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.</p> | <p>Suppression de : pourriture des fruits (<i>Coleophoma empetri</i>, <i>Glomerella cingulata</i>, <i>Phyllosticta vaccinii</i>, <i>Physalospora vaccinii</i>, <i>Allantophomopsis lycopodina</i>, <i>Allantophomopsis cytispora</i>, <i>Fusicoccum putrefaciens</i>, <i>Penicillium</i> spp., <i>Phomopsis vaccinii</i>, <i>Colletotrichum acutatum</i>, <i>Colletotrichum coccodes</i>)</p> <p>Répression de : la tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.)</p> | <p>Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 365 mL/ha (175 g i.a./ha)</p> <p>Adjuvant : appliquer avec un agent tensioactif non ionique, par exemple AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v</p> | <p>Débuter les applications au début de la floraison pour lutter contre la pourriture des fruits. Faire une deuxième application de FBN Prothio 480 SC ou d'un autre fongicide approuvé 5 à 10 jours plus tard.</p> |
| <p>Commentaires généraux : Faire jusqu'à deux (2) applications de FBN Prothio 480 SC par année. Répéter les applications foliaires à un intervalle de pulvérisation de 5 à 10 jours, si les conditions restent favorables au développement continu ou accru de la maladie. Les applications foliaires doivent être faites avec de l'équipement de pulvérisation terrestre seulement.</p> <p>Un maximum de 730 mL/ha de FBN Prothio 480 SC peut être appliqué par année. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte.</p> | | | |

| Tournesol, carthame | | |
|--|---|---|
| MALADIE | TAUX | PÉRIODE D'APPLICATION |
| Suppression de : Rouille du tournesol (<i>Puccinia helianthi</i>) Rouille du carthame (<i>Puccinia carthami</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC lorsque la gravité moyenne de la rouille atteint 1 % sur les 4 feuilles entièrement déployées du haut, avant ou pendant la floraison. |
| <p>Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (420 mL/ha de FBN Prothio 480 SC) peut être fait sur le tournesol ou le carthame par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte. Si le FBN Prothio 480 SC est appliqué sur une surface supérieure à 310 ha par jour, dans le tournesol et/ou le carthame, à l'aide d'un équipement muni d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, les personnes en charge de l'application doivent porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.</p> | | |

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

| CULTURE | MALADIE | TAUX | PÉRIODE D'APPLICATION |
|---------------------|---|---|--|
| Tournesol, carthame | Pour la répression du flétrissement sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 420 mL/ha (200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC lorsque la culture est au stade de 10 à 50 % du disque floral. |

Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (420 mL/ha de FBN Prothio 480 SC) peut être fait sur le tournesol ou le carthame par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte. Si le FBN Prothio 480 SC est appliqué sur une surface supérieure à 310 ha par jour, dans le tournesol et/ou le carthame, à l'aide d'un équipement muni d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, les personnes en charge de l'application doivent porter un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

| CULTURE | MALADIE | TAUX | PERIODE D'APPLICATION |
|---|--|---|--|
| Lin, crambe, bourrache officinale | Pour la suppression de : la pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 368 mL/ha (150 à 175 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC lorsque la culture est au stade de 20 à 50 % de floraison. On obtiendra une meilleure protection lorsque le fongicide est appliqué avant le début de la chute des pétales, ce qui permettra de protéger un nombre maximum de pétales. Le taux la plus élevée est recommandée pour les champs qui ont un historique de degré d'infestation élevé ou de forte densité des cultures. Une couverture uniforme des plantes est essentielle. |
| Note : Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Un maximum d'une application (368 mL/ha de FBN Prothio 480 SC) peut être fait par année. L'épandage peut être fait à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 36 jours précédant la récolte. | | | |

| CULTURE | MALADIE | TAUX | PERIODE D'APPLICATION |
|-------------------|---|---|---|
| Betterave à sucre | Pour la suppression de: Cercosporiose (<i>Cercospora beticola</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 315 à 415 mL/ha (150 à 200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC dès les premiers signes de la maladie. Utiliser le taux la plus élevée et les intervalles plus courts lorsque les conditions favorisent un degré d'infestation élevé, ou lorsque des variétés moins résistantes à la maladie sont cultivées. Appliquer le taux prescrite de FBN Prothio 480 SC dans 100 à 200 L d'eau par hectare lorsqu'on utilise un équipement d'application au sol. Si les conditions restent favorables à un développement continu ou accru de la maladie, répéter les applications à intervalles de 14 à 21 jours, selon le degré d'infestation. Utiliser l'intervalle d'épandage de 14 jours lorsque le degré d'infestation est normal à élevé et de 21 jours lorsque le degré d'infestation est faible. |
| | Pour la suppression de : Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC à raison de 415 mL/ha (200 g i.a./ha) | Appliquer le FBN Prothio 480 SC entre le stade 4 feuilles et la fermeture des rangs. Appliquer le taux prescrite de FBN Prothio 480 SC dans 50 à 100 L d'eau par hectare. Répéter les applications à intervalles de 21 jours, si les conditions restent favorables à un développement continu ou accru de la maladie. |

Note : Trois applications au maximum (1 245 mL/ha de FBN Prothio 480 SC) peuvent être faites par année. Le FBN Prothio 480 SC peut être appliqué avec un agent tensioactif non ionique, par exemple, AgSurf ou Agral 90 à 0,125 % v/v. Les épandages doivent être faits à l'aide d'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Le FBN Prothio 480 SC est un fongicide du groupe 3. Pour limiter le risque que se développe une résistance à la maladie, appliquer le FBN Prothio 480 SC en alternance avec un fongicide qui ne fait pas partie du groupe 3.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plants ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES TAMPTONS SANS PULVERISATION :

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

| Méthode d'épandage | Culture | | Zones tampons sans pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un: | | | |
|--|---|------------------------|--|---------|-------------|-------------------|
| | | | D'habitats aquatiques d'une profondeur de : | | | Habitat terrestre |
| | | | Moins de 1 m | 1 à 3 m | Plus de 3 m | |
| Pulvérisateur agricole | Toutes les cultures indiquées | | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Pulvérisateur pneumatique | Petits fruits | Début de la croissance | 25 | 15 | 4 | 1 |
| | | Fin de la croissance | 15 | 5 | 2 | 1 |
| Aérienne (Voilure fixe et Voilure tournante) | Lin, crambe, bourrache officinale, soja | | 10 | 0 | 0 | 0 |
| | Maïs, carthame, tournesol | | 15 | 5 | 0 | 0 |
| | Avoine | | 20 | 10 | 0 | 0 |
| | Canola, moutarde orientale, colza, <i>Brassica carinata</i> | | 20 | 10 | 1 | 10 |
| | Blé, orge | | 25 | 10 | 0 | 10 |
| | Lentilles | | 30 | 10 | 0 | 15 |
| | Betterave à sucre | | 45 | 15 | 4 | 15 |
| | Pois chiches | | 50 | 15 | 5 | 15 |

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Restrictions en matière de rotations :

Toute autre culture indiquée sur cette étiquette peut être semée dans les zones traitées dès qu'il est possible de le faire, d'un point de vue pratique, après la dernière application. En ce qui concerne les cultures non indiquées sur cette étiquette, ne pas ressemer dans les 30 jours suivant la dernière application.

Section 8 – Gestion de la résistance

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Aux fins de la gestion de la résistance, FBN Prothio 480 SC contient un fongicide appartenant au groupe 3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à FBN Prothio 480 SC et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la

résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le FBN Prothio 480 SC ou d'autres fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser en alternance avec des fongicides affichant un mode d'action différent de celui des fongicides du groupe 3 après chaque épandage de **FBN Prothio 480 SC**.
- Ne pas faire plus que le nombre maximum d'épandages annuels indiqués pour chaque culture dans le MODE D'EMPLOI, dans le tableau de la section 7.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Farmer's Business Canada, Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à FBN Prothio 480 SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) ou à www.fbn.com.

Section 9 – Mises en garde relatives à l'application

APPLICATION TERRESTRE :

1. Utiliser de l'équipement de pulvérisation classique bien entretenu et calibré, qui offre une couverture appropriée et uniforme.
2. Appliquer le FBN Prothio 480 SC dans au moins 100 L d'eau/ha, à moins d'autres instructions dans le MODE D'EMPLOI (section 7).
3. Les tamis du pulvérisateur doivent comporter un maximum de 50 mailles.
4. S'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fonds du réservoir pour réduire la formation de mousse.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour assurer une bonne couverture et une bonne pénétration foliaire.
6. Si la solution de pulvérisation demeure dans le réservoir jusqu'au lendemain ou pendant de longues périodes de temps au cours de la journée, bien agiter avant d'appliquer.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

1. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. Si vous avez des questions, composez le 1-844-200-FARM (3276) ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.
3. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.
4. Appliquer le FBN Prothio 480 SC dans au moins 50 L d'eau /ha.
5. Pour que la couverture et la distribution soient appropriées et pour réduire la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur d'épandage et la grosseur des gouttelettes conviennent et que la vitesse du vent est faible.
6. Utiliser des marqueurs mécaniques seulement.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION:

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

1. **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
2. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
3. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
4. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
5. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

6. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-200-FARM (3276). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Section 10 – Instructions de mélange

Instructions de mélange :

Le FBN Prothio 480 SC doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter le FBN Prothio 480 SC dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre.

FBN Prothio 480 SC appliqué seul :

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Ajouter la quantité requise de **FBN Prothio 480 SC** dans le réservoir et finir de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.
- Le FBN Prothio 480 SC doit être bien dispersé avant l'ajout de l'agent tensioactif non ionique. On recommande d'utiliser le FBN Prothio 480 SC avec un agent tensioactif non ionique, comme Agral 90 ou AgSurf, à 0,125 % vol./vol (1,25 L/1000 L d'eau).

Section 11 – Délais d'attente avant la récolte

| Culture | DS (jours) |
|---|------------|
| Blé (de printemps, dur et d'hiver), orge, avoine, millet perlé, millet rond, seigle, triticales, téosinte, sarrasin | 30 |
| Canola, colza, moutarde orientale, lin, crambe, bourrache officinale, <i>Brassica carinata</i> | 36 |
| Maïs (de plein champ, sucré, à éclater) | 14 |
| Pois chiches, lentilles | 7 |
| Soja | 20 |
| Betterave à sucre | 7 |
| Petits fruits | 7 |
| Arachides | 14 |
| Cucurbitacées | 7 |
| Petits fruits de plantes naines (sauf les fraises), carthame, tournesol | 45 |

Section 12 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs entreprises respectives.